



**UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS**

FORCE OUVRIÈRE

Compte-rendu de la réunion DI/syndicats du 03/04/20

1°Le point sur les agents

- 168 agents présents dans les services
- 869 en télétravail
- 185 en ASA pour baisse d'activité en surveillance
- 31 agents en quatorzaine (mais une fin de quatorzaine arrive bientôt pour Reims)
- 9 agents potentiellement infectés par le Covid

On constate à ce jour que le nombre des agents en quatorzaine décroît, qu'il est divisé par deux depuis le 26 mars (il y en a seulement 390 en ce moment).

La question de la nécessité ou non de présenter un certificat médical au retour de la quatorzaine a été posée.

2°Volet surveillance

On est toujours dans une phase d'évaluation. Seul des risques importants (masques de contrefaçon, etc.) justifieraient une intervention en cas de besoins réels .

Le DI souhaite disposer d'un effectif conséquent et consolider pour assurer les contrôles. Il se donne encore une semaine pour évaluer la situation avant de prendre des décisions.

La question des PPA : la commission demande un contrôle renforcé de certains PPA. Il est apparu qu'il faudrait renforcer les PPA de La Chapelle et de Gué-d'Hossus (DR de Reims) et celui d'Apach (Direction de Nancy).

Cela doit être confirmé cet après-midi, car il faut des effectifs considérables pour tenir ces PPA 24h/24h.

Mais le DI demande un comptage afin d'adapter la couverture par rapport au trafic.

Dans le Haut-Rhin : les PPA de Saint-Louis et Saint-Louis Lysbüchel sont déjà tenus avec la PAF.

Se pose aussi la question pour les points secondaires : Luxembourg, Verdun pour la Meuse, etc.

Le DI a demandé la fermeture des PPA de Volmerange.

Le PPA de Petite Rosselle était fermé, mais a été ré-ouvert. Il est tenu pour l'instant par la PAF.

Dans le Bas-Rhin, tous les PPA sont fermés.

Dans le Haut-Rhin : PPA de Saint-Louis Bâle gare est un PPA secondaire. Le contrôle se fait à l'arrivée des trains.

Le DI souhaite :

- alléger la charge de travail qui pèse sur les agents, par précaution, au cas où un évènement impondérable ferait baisser les effectifs (deux fois plus nombreux pour un travail)
- de cerner ce qui est prioritaire. Le contrôle des PPA est une priorité supérieure à la LCF à l'heure actuelle, surtout dans les régions les plus touchées.

Le DI indique également qu'il est indispensable de disposer d'équipements sanitaires pour tenir les PPA H24.

3° Situation de saint-Louis autoroute

L'exploitant des WC de la DIREST, la société DECAUX a ré-ouvert les sanitaires.

Les autorités suisses ont fait installer trois blocs WC supplémentaires.

Le ministère des transports a proposé au gérant du restaurateur de ré-ouvrir le restaurant pour faire de la vente à emporter dès lundi, à condition qu'il ouvre également les sanitaires.

Reste la problématique de la gestion des flux de chauffeurs devant le bâtiment des transitaires. Le DI a indiqué que l'ordre public n'est pas une mission douanière.

4° Point sur les questions RH

- il est rappelé que ces questions sont centralisées à la DI
- elles sont ensuite expertisées à la DI afin de déterminer s'il y a des éléments de réponse ou non
- elles font l'objet d'une remontée à la DG, pour expertise et harmonisation

Afin de faciliter la communication interne a été mise en place avec le SGI une sélection pour diffusion des notes les plus importantes par messagerie Mercure aux agents n'ayant pas accès à Aladin.

Il a été recensé, dans la DI un seul agent en congés bonifiés. La DG a décidé de prolonger d'un mois ses indemnités.

Un dispositif de transmission accéléré des arrêts maladie a également été instauré. Si suspicion de COVID, il faut envoyer une copie, pas scan ou photo, de l'arrêt maladie à son chef de service, au pôle RH et au médecin de prévention pour pouvoir prendre des dispositions au sein du poste de travail de l'agent.

Une réflexion est menée afin de voir s'il y a matière à offrir un travail aux personnes sans activité.

La DG effectue actuellement un recensement des agents de Paris-Spécial pour savoir s'ils sont en fin de mission ou non.

Nous avons signalé l'inquiétude des agents de la branche surveillance quant à l'application du point II de la note 101 du 01/04/2020 quant à la gestion des jours fériés (agents en ASA mis en JRC). Le DI va faire remonter le sentiment d'injustice.

Le DI n'a pas d'inquiétude quant aux versements des payes d'avril, même pour les agents de la branche surveillance.

Dans la DR de Mulhouse, afin de dédouaner les arrivées de masques à l'aéroport de Bpâle-Mulhouse des agents du bureau de Saint-Louis sont présents la nuit et le week-end. Le DR de Mulhouse prendra l'attache du chef de service pour que les agents puissent prendre des récupérations.

5°Point sur le matériel

- Réception à été faite de tous les matériels informatiques à destination de la RI, au cas où il faudrait déployer le mode télétravail dans ce service
- Il est rappelé qu'une imprimante ou un scanner personnel ne peuvent pas être branchés sur un ordinateur administratif sans intervention d'un TSI
- 10000 masques ont été répartis sur Strasbourg et sur Mulhouse (ces services avaient donné leurs stocks à des unités soignantes) afin de reconstituer un stock tampon
- 6000 autres masques, arrivés milieu de semaine depuis la Chine, sont en cours de répartition
- Déploiement des PC sous Rapido : pour des raisons de politique de sécurité informatique, on ne peut pas déployer de nouveaux PC tant que la sécurisation contre le piratage des données n'a pas été faite.

La prochaine conférence est prévue mardi prochain à 10h15.